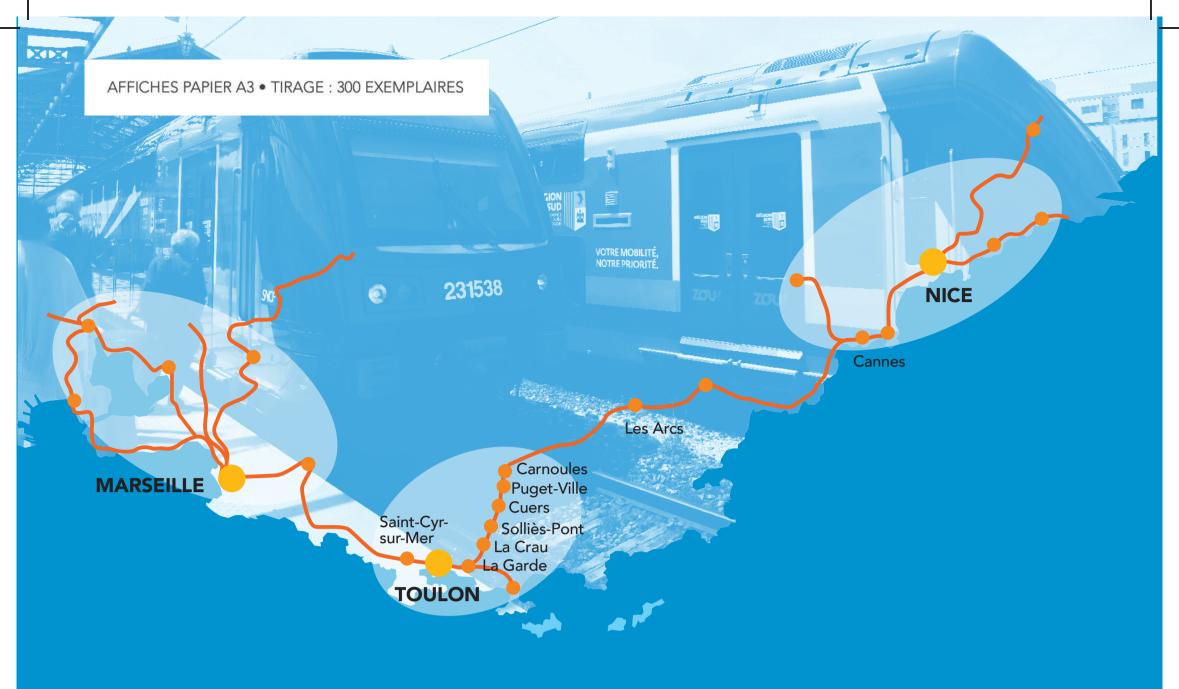
ENQUÊTE PUBLIQUE DU 17 JANVIER AU 28 FÉVRIER 2022 • BILAN DES ACTIONS DE COMMUNICATIONS

CAMPAGNES DE COMMUNICATION COMPLÉMENTAIRES

RÉALISATION DES PHASES 1 & 2 DE LA LIGNE NOUVELLE PROVENCE CÔTE D'AZUR

ENQUÊTE PUBLIQUE DU 17 JANVIER AU 28 FÉVRIER 2022 • BILAN DES ACTIONS DE COMMUNICATIONS

AFFICHAGE



PROJET DES PHASES 1 & 2 LIGNE NOUVELLE PROVENCE CÔTE D'AZUR

PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE PUBLIQUE du 17 janvier au 28 février 2022,

• via le registre numérique : https://www.registre-numerique.fr/Inpca ou les registres papier disponibles sur les lieux d'enquête



- par mail: Inpca@mail.registre-numerique.fr
- lors des permanences de la commission d'enquête

INFORMATIONS

Toutes les informations sur les modalités de participation à l'enquête publique et le dossier d'enquête publique sont disponibles sur :

www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr



Les études préalables à l'enquête d'utilité publique ont été financées par :

























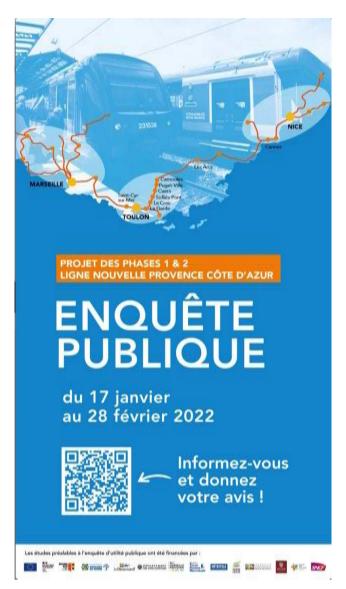




OM COMMUNE/ GARES	
6000 - NICE / GARE SNCF	
6130 - GRASSE / GARE SNCF - GRASSE	
6150 - CANNES / GARE DE CANNES LA BOCCA	
6150 - CANNES / GARE LE BOSQUET	
6150 - CANNES / GARE LA FRAYERE	
6160 - JUAN LES PINS / PLACE GARE	
6190 - ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN / GARE	
6190 - ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN / GARE	
6200 - NICE / NICE SAINT-AUGUSTIN	
6210 - MANDELIEU-LA-NAPOULE / GARE	
6220 - VALLAURIS / GARE GOLFE-JUAN-VALLAURIS	
6230 - VILLEFRANCHE-SUR-MER / GARE	
6250 - CANNES / GARE RANGUIN	
6270 - VILLENEUVE-LOUBET / GARE 2187 ROUTE NATIONALE	
6300 - NICE / GARE NICE RIQUIER	
6300 - NICE / GARE NICE PONT-MICHEL	
6310 - BEAULIEU-SUR-MER / BEAULIEU-SUR-MER	_
6320 - CAP-D'AIL / GARE CAP D'AIL	
6360 - ÈZE / GARE EZE	
6370 - MOUANS-SARTOUX / GARE	
6400 - CANNES / GARE CANNES	
6500 - MENTON / GARE GARABAN	
6500 - MENTON / GARE MENTON	
6590 - THEOULE-SUR-MER / THEOULE GARE	
6600 - ANTIBES / GARE ANTIBES	
6600 - ANTIBES / GARE BIOT	
6700 - SAINT-LAURENT-DU-VAR / GARE	
6800 - CAGNES-SUR-MER / GARE CAGNES-SUR-MER	
6800 - CAGNES-SUR-MER / GARE CROS-DE-CAGNES	_
3001 - MARSEILLE / GARE SNCF ST CHARLES	
3002 MARSEILLE / GARE ARENC EUROMEDITERRANEE	
3004 - MARSEILLE / GARE MARSEILLE-BLANCARDE	
3011 - MARSEILLE / GARE SAINT-MARCEL	
3011 - MARSEILLE / GARE DE LA BARASSE	
3011 - MARSEILLE / GARE DE LA POMME	
3016 - MARSEILLE / L'ESTAQUE	Ī
3260 - CASSIS / GARE CASSIS	
3400 - AUBAGNE / AUBAGNE	
3600 - LA CIOTAT / GARE LA CIOTAT	
3821 - LA PENNE-SUR-HUVEAUNE / GARE	
3000 TOULON / GARE TOULON	
3100 - TOULON / GARE STE MUSSE 131 BD DES ARMARIS	
3130 - LA GARDE / GARE	
3130 - LA GARDE / GARE LA PAULINE	

83190 - OLLIOULES / GARE	
83210 - SOLLIES-PONT / GARE DE SOLLIES-PONT	
83260 - LACRAU / GARE LA CRAU	
83270 - SAINT-CYR-SUR-MER / GARE SAINT CYR - LES LECQUES	
83340 - LE CANNET-DES-MAURES / GARE	
83390 - PUGET-VILLE / PUGET-VILLE	
83390 CUERS - PLACE DE LA GARE / GARE CUERS-PIERREFEU	
83400 - HYERES / 2 RUE DE LA GARE	
83460 - LES ARCS / LES ARCS - GARE SNCF - LES ARCS	
83500 - LA SEYNE-SUR-MER / GARE	
83530 - SAINT-RAPHAEL / GARE	
83550 - VIDAUBAN / GARE VIDAUBAN	
83590 GONFARON- GARE DE GONFARON	
83600 - FREIUS / GARE FREIUS	
83660 - CARNOULES / GARE SNCF	_
83700 - BOULOURIS-SUR-MER / GARE	
83700 - SAINT-RAPHAEL / GARE AGAY	=
83700 - SAINT-RAPHAEL / GARE	_
83700 - SAINT-RAPHAEL / GARE LE DRAMONT	_
83700 - SAINT-RAPHAEL / LE TRAYAS	_
	-
83790 - PIGNANS / GARE	
98000 - MONACO / GARE MONACO	
GARE D'AIX EN PROVENCE	
GARE DE CARRY LE ROUET	
GARE DE CROIX SAINTE	
GARE DE FOS SUR MER	
GARE DE GARDANNE	
GARE DE ISTRES	
GARE DE LA COURONNE CARRO	
GARE DE LA REDONNE ENSUES	
GARE DE LE ROVE	
GARE DE MARTIGUES	
GARE DE MIRAMAS	
GARE DE NIOLON	
GARE DE PICON BUSSERINE	
GARE DE PORT DE BOUC	
GARE DE RASSUENS	
GARE DE SAINT JOSEPH LE CASTELLAS	
The second of th	
GARE DE SAINTE MARTHE EN PROVENCE	
GARE DE SAINTE MARTHE EN PROVENCE	
GARE DE SAINTE MARTHE EN PROVENCE GARE DE SAUSSET LES PINS	
GARE DE SAINTE MARTHE EN PROVENCE GARE DE SAUSSET LES PINS GARE SAINT ANTOINE	

VISUEL 1



VISUEL 2





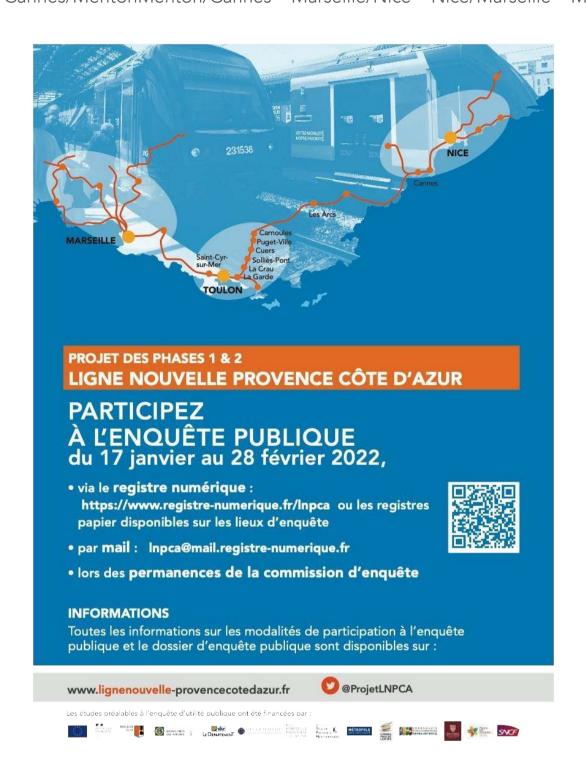
RÉALISATION DES PHASES 1 & 2 DE LA LIGNE NOUVELLE PROVENCE CÔTE D'AZUR

ENQUÊTE PUBLIQUE DU 17 JANVIER AU 28 FÉVRIER 2022 • BILAN DES ACTIONS DE COMMUNICATIONS

DISTRIBUTION DE FLYERS

FLYERS FORMAT A5 • TIRAGE 12 000 EXEMPLAIRES DIFFUSION LES 17 ET 28 JANVIERS DANS LES TER DES LIGNES :

Aix/Marseille • Marseille/Aix • Monaco/Grasse • Grasse/Monaco • Toulon/Hyères • Hyères/Toulon • Cannes/Menton/Cannes • Marseille/Nice • Nice/Marseille • Marseille/Miramas • Miramas/Marseille •













RÉALISATION DES PHASES 1 & 2 DE LA LIGNE NOUVELLE PROVENCE CÔTE D'AZUR

ENQUÊTE PUBLIQUE DU 17 JANVIER AU 28 FÉVRIER 2022 • BILAN DES ACTIONS DE COMMUNICATIONS

CAMPAGNES MÉDIA

CAMPAGNE FACEBOOK SPONSORISÉE • DIFFUSION DU 17 AU 23 JANVIER

Audience visée : 25/59 ans et + • périmètre de diffusion : 16 km autour de Marseille, St Cyr sur Mer, Toulon , Carnoules, Cannes, Nice



CAMPAGNE RADIO

DIFFUSION DU 15 AU 23 JANVIER • 1224 SPOTS/PASSAGES

Texte du spot radio :

Du 17 janvier au 28 février, participez à l'enquête publique sur le projet des phases 1 & 2 de la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur.

Informez-vous en consultant le dossier d'enquête publique et exprimez-vous sur les registres ou en rencontrant les commissaires enquêteurs lors des permanences organisées sur le territoire.

Toutes les informations sur les modalités de participation à l'enquête publique sont disponibles sur 3 w point ligne nouvelle tiret Provence Côte d'Azur point fr

Plan de diffusion

Villes	Stations	Régie	Jours de présence	Nombre de spots
Cannes	KISS FM CANNES	TF1 Publicités		68
Marseille	CHERIE FM MARSEILLE	NRJ GLOBAL		68
	NOSTALGIE MARSEILLE	NRJ GLOBAL		68
	JAZZ RADIO MARSEILLE	TF1 Publicités		68
	NOSTALGIE NICE (couvre également Carnoule)	NRJ GLOBAL	1	68
	RTL2 NICE	M6 Publicité	Diffusion du samedi 15 au dimanche 23 janvier 2022 8 spots par jour semaine/samedi 6 spots le dimanche Format : 25 secondes	68
	VIRGIN RADIO NICE	Lagardère		68
Nices et Cannes	CANNES RADIO NICE/CANNES	TF1 Publicités		68
	RFM NICE	Lagardère		68
	RADIO EMOTION NICE	TF1 Publicités		68
	CHERIE FM NICE	NRJ GLOBAL		68
	M RADIO NICE (couvre également Carnoule)	TF1 Publicités		68
TOULON	MISTRAL FM TOULON/VALETTE DU VAR	TF1 Publicités		68
	CHERIE FM TOULON	NRJ GLOBAL		68
Toulon et Saint-Cyr-sur-Mer	NOSTALGIE TOULON	NRJ GLOBAL		68
	IRGIN RADIO TOULON (couvre également Saint-Cyr-sur-Me	Lagardère		68
Nice et Cannes	es FRANCE BLEU AZUR			68
Carnoules, Saint-Cyr-sur-Mer, Marseille et Toulon	France BLEU PROVENCE	Radio France		68
ous réserve de disponibilité le	ors de la réservation.			1224

ANNONCES PRESSE COMMUNICANTES PARUTION LE 15 JANVIER

1/4 de page dans Nice matin • Var matin • La Provence • La Marseillaise



La Marseillaise 180x150,5





La Provence 217x140



Var matin 176 X125

COMMUNIQUÉS DE PRESSE ENVOI LE 12/01/2022 À 56 SUPPORTS OU CORRESPONDANTS LOCAUX

Supports et correspondants locaux pour le département du 13 : 20 minutes ● AFP ● BFM TV ● Bus et Car Connexion ● Businews • Econom News • France 2 • France 3 • France bleu Provence • Gomet' • Made in Marseille • La Marseillaise • La Provence • La Tribune PACA • Le Dauphiné Libéré • Le Moniteur • M6 • Provence Azur • Maritima • Marsactu • Le Régional • RCF • RFM • RMC • RTL2 • TPBM • Ville Rail et Transport

Supports et correspondants locaux pour le département des Alpes Maritimes : 20 minutes • AFP • Azur TV • BMF TV • France 3 • France bleu Azur • Le journal des entreprises • Le Moniteur • La Tribune • M6 • Nice matin •

Monaco matin • L'Observateur de Monaco • Monaco hebdo • NRJ • Radio émotion • RCF • RTL2 • Smart Radio • Virgin Radio • Kiss FM • TF1 • Tribune bulletin Côte d'Azur • L'Antenne

Supports et correspondants locaux pour le département du Var : France 3 • France bleu Provence • Nostalgie • RCV • Var matin



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 12 janvier 2022 Alpes-Maritimes

LANCEMENT DE L'ENQUETE PUBLIQUE PORTANT SUR LE PROJET DES PHASES 1 & 2 DE LA LIGNE NOUVELLE PROVENCE COTE D'AZUR

Du 17 janvier au 28 février, le public est invité à participer à l'enquête publique sur le projet des phases 1 & 2 de la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur.

Cette enquête porte sur :

- L'utilité publique du projet ferroviaire, sur le territoire des départements des Bouches-du-Rhône, du Var et des Alpes-Maritimes et notamment des communes de Marseille, Carnoules, Cuers, La Crau, La Garde, Les Arcs, Puget-Ville, Saint-Cyr-sur-Mer, Solliès-Pont, Nice et Cannes ;
- La mise en compatibilité des PLUI ou PLU des communes de Marseille, Saint-Cyr-sur-Mer, La Garde, La Crau, Carnoules et Cannes.

L'organisation de cette enquête est coordonnée par le Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Comment s'informer?

En consultant, à partir du 17 janvier, le dossier d'enquête publique :

- Sur le site du projet : <u>www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr</u>
- Sur le site du registre numérique : https://www.registre-numerique.fr/lnpca
- Sur le site internet de la Préfecture des Bouches-du-Rhône : https://www.bouches-durhone.gouv.fr/Publications/Publications-environnementales/Enquetes-publiqueshors-ICPE/Marseille
- Depuis un poste informatique mis à disposition à la Préfecture des Alpes-Maritimes (Accueil general) sur rendez-vous au 04 93 72 20 00
- Sur l'un des 7 lieux d'enquête des Alpes-Maritimes (voir tableau).

Comment s'exprimer?

- Sur le registre numérique, ouvert du 17/01/2022 à 8h30 au 28/02/2022 à 17h, https://www.registre-numerique.fr/lnpca
- Sur les registres papier disponibles sur les 7 lieux d'enquête des Alpes-Maritimes (voir
- Par courriel à l'adresse : lnpca@mail.registre-numerique.fr
- Par courrier postal adressé à : M. Maurice COURT - Président de la commission d'enquête

Les études préalables à l'enquête d'utilité publique ont été financées par

























COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 12 janvier 2022

Bouches-du-Rhône

LANCEMENT DE L'ENQUETE PUBLIQUE PORTANT SUR LE PROJET DES PHASES 1 & 2 DE LA LIGNE NOUVELLE PROVENCE COTE D'AZUR

Du 17 janvier au 28 février, le public est invité à participer à l'enquête publique sur le projet des phases 1 & 2 de la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur.

Cette enquête porte sur :

- L'utilité publique du projet ferroviaire, sur le territoire des départements des Bouches-du-Rhône, du Var et des Alpes-Maritimes et notamment des communes de Marseille, Carnoules, Cuers, La Crau, La Garde, Les Arcs, Puget-Ville, Saint-Cyr-sur-Mer, Solliès-Pont, Nice et Cannes;
- La mise en compatibilité des PLUI ou PLU des communes de Marseille, Saint-Cyr-sur-Mer, La Garde, La Crau, Carnoules et Cannes.

L'organisation de cette enquête est coordonnée par le Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Comment s'informer?

En consultant, à partir du 17 janvier, le dossier d'enquête publique :

- Sur le site du projet : <u>www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr</u>
- Sur le site du registre numérique : https://www.registre-numerique.fr/lnpca
- Sur le site internet de la Préfecture des Bouches-du-Rhône : https://www.bouches-durhone.gouv.fr/Publications/Publications-environnementales/Enquetes-publiqueshors-ICPE/Marseille
- Depuis un poste informatique mis à disposition à la Préfecture des Bouches-du-Rhône du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 16h30 (bureau n°421). Contact préalable au 04 84 35 43 80/84.
- Sur l'un des 8 lieux d'enquête des Bouches-du-Rhône (voir tableau)

Comment s'exprimer?

- Sur le registre numérique, ouvert du 17/01/2022 à 8h30 au 28/02/2022 à 17h, https://www.registre-numerique.fr/Inpca
- Sur les registres papier disponibles sur les 8 lieux d'enquête des Bouches-du-Rhône (voir tableau).
- Par courriel à l'adresse : lnpca@mail.registre-numerique.fr
- Par courrier postal adressé à :

Les études préalables à l'enquête d'utilité publique ont été financées par :

































COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 12 janvier 2022

LANCEMENT DE L'ENQUETE PUBLIQUE PORTANT SUR LE PROJET DES PHASES 1 & 2 DE LA LIGNE NOUVELLE PROVENCE COTE D'AZUR

Cette enquête porte sur :

- L'utilité publique du projet ferroviaire, sur le territoire des départements des Bouches-du-Rhône, du Var et des Alpes-Maritimes et notamment des communes de Marseille, Carnoules, Cuers, La Crau, La Garde, Les Arcs, Puget-Ville, Saint-Cyr-sur-Mer, Solliès-Pont, Nice et Cannes;
- La mise en compatibilité des PLUI ou PLU des communes de Marseille, Saint-Cyr-sur-Mer, La Garde, La Crau, Carnoules et Cannes.

L'organisation de cette enquête est coordonnée par le Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Comment s'informer?

En consultant, à partir du 17 janvier, le dossier d'enquête publique :

- Sur le site du projet : www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr
- Sur le site du registre numérique : https://www.registre-numerique.fr/lnpca
- Sur le site internet de la Préfecture des Bouches-du-Rhône : https://www.bouches-durhone.gouv.fr/Publications/Publications-environnementales/Enquetes-publiqueshors-ICPE/Marseille
- Depuis un poste informatique mis à disposition à la Préfecture du Var (Accueil général), du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 (16h le vendredi). Uniquement sur rendez-vous par téléphone au 04 94 18 83 83.
- Sur l'un des 9 lieux d'enquête du Var (voir tableau)

Comment s'exprimer?

- Sur le registre numérique, ouvert du 17/01/2022 à 8h30 au 28/02/2022 à 17h, https://www.registre-numerique.fr/Inpca
- Sur les registres papier disponibles sur les 9 lieux d'enquête indiqués plus bas
- Par courriel à l'adresse : <u>Inpca@mail.registre-numerique.fr</u>
- Par courrier postal adressé à : M. Maurice COURT - Président de la commission d'enquête Direction Générale Adjointe « La ville plus verte et plus durable » 40, rue Fauchier 13002 Marseille

Les études préalables à l'enquête d'utilité publique ont été financées par



























RÉALISATION DES PHASES 1 & 2 DE LA LIGNE NOUVELLE PROVENCE CÔTE D'AZUR

ENQUÊTE PUBLIQUE DU 17 JANVIER AU 28 FÉVRIER 2022 • BILAN DES ACTIONS DE COMMUNICATIONS

E MAILING

Objet: Enquête publique: Exprimez-vous sur le projet des phases 1 & 2 de la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur

Du 17 janvier au 28 février 2022, vous êtes invités à participer à l'enquête publique sur le projet des phases 1 & 2 de la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur.

Cette enquête porte sur :

- L'utilité publique du projet ferroviaire sur le territoire des départements des Bouches-du-Rhône, du Var et des Alpes-Maritimes et notamment des communes de Marseille, Carnoules, Cuers, La Crau, La Garde, Les Arcs, Puget-Ville, Saint-Cyr-sur-Mer, Solliès-Pont, Nice et Cannes;
- La mise en compatibilité des PLUI ou PLU des communes de Marseille, Saint-Cyr-sur-Mer, La Garde, La Crau, Carnoules et Cannes.

L'organisation de cette enquête est coordonnée par le <u>Préfet</u> de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

En tant qu'usager des trains du quotidien, votre avis compte!

Informez-vous en consultant le dossier d'enquête publique et exprimez-vous sur le registre numérique dédié (www.registre-numerique.fr/Inpca) ou en rencontrant les commissaires enquêteurs lors des permanences organisées sur le territoire.

Retrouvez toutes les modalités de participation à l'enquête publique sur www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr



E MAILING À LA BASE DE DONNÉES CONSTITUÉE PAR SNCF RÉSEAU À LA DEMANDE D'ACTEURS ET USAGERS INTÉRESSÉS PAR LE PROJET (8000 MAILS)

DIFFUSION DU 11 JANVIER AU 14 JANVIER • 1 MAIL DIFFÉRENT PAR DÉPARTEMENT

E mail pour la base de données des Alpes Maritimes

Madame, Monsieur

La décision ministérielle du 8 décembre 2021 a autorisé le préfet des Bouches-du-Rhône, préfet coordonnateur, à ouvrir l'enquête d'utilité publique du projet des phases 1 et 2 de la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur.

En exécution de l'arrêté inter-préfectoral n°2021-61 du 9 décembre 2021, cette enquête publique se déroulera du 17 janvier au 28 février 2022, période durant laquelle vous êtes invités à :

· Consulter le dossier d'enquête :

Sur le site internet suivant : https://www.registre-numerique.fr/lnpca

Sur les lieux d'enquête et de permanences :

Mairie de Cannes Hôtel de Ville annexe de Cannes 31 boulevard de La Ferrage	Du lundî au vendredî 09h - 12h 14h -17h
06400 Cannes	Tel.: 04 97 06 47 76
Mairie annexe Cannes La Bocca « La Licorne » 23 av. Francis Tonner	Du lundi au vendredi 08h30- 17h
06150 Cannes La Bocca	Tel.: 04 97 06 47 76
Mairie de Nice Annexe Mairie de Nice Bâtiment Corvézy, Service État-civil,	Du lundi au vendredi 08h30-17h
6 rue Alexandre Mari 06364 Nice Cedex 4	Tél.: 04 97 13 51 11
Mairie de Nice Mairie annexe Saint-Augustin 75 bd Montel	Du lundî au vendredî 08h45 -16h30
06364 Nice Cedex	Tél.: 04 89 98 20 55
Antibes Bătiment annexe urbanisme Orange Bleu	Du lundi au vendredi 08h30-12h 13h-16h30
11 boulevard Chancel 06600 Antibes	Tél.: 04 89 73 55 59 06 30 23 58 45
Mairie de Grasse - Hôtel de Ville Place du Petit Puy RP 12049	Du lundi au vendredi 08h15-16h30
06131 Grasse	Tél.: 04 97 05 50 67
Mairie de Menton 17, Rue de la République 06500 Menton	Du lundi au vendredi 08h30-12h30 13h30-17h
	Tél.: 04 92 10 50 11

Sur le poste informatique mis à disposition à la Préfecture des Alpes-Maritimes, Uniquement sur rendez-vous, par téléphone au 04 93 72 20 00.

• Participer à l'une des 29 permanences de la commission d'enquête, organisées dans les Alpes-Maritimes :

Mairie de Cannes Hôtel de Ville annexe de Cannes 31 boulevard de La Ferrage 06400 Cannes	■ Lundi 17 janvier 2022 de 9h à 12h ■ Jeudi 27 janvier 2022 de 14h à 17h ■ Mercredi 02 février 2022 de 9h à 12h ■ Jeudi 10 février 2022 de 14h à 17h ■ Lundi 21 février 2022 de 9h à 12h ■ Lundi 28 février 2022 de 14h à 17h
Mairie annexe Cannes La Bocca « La Licome » 23 av. Francis Tonner 06150 Cannes La Bocca	■ Lundi 17 janvier 2022 de 9h à 12h ■ Vendredi 28 janvier 2022 de 13h30 à 16h30 ■ Mercredi 02 février 2022 de 9h à 12h ■ Vendredi 18 février 2022 de 13h30 à 16h30 ■ Jeudi 24 février 2022 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 ■ Lundi 28 février 2022 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
Mairie de Nice Annexe Mairie de Nice Bâtiment Corvêzy, Service État-civil, 6 rue Alexandre Mari 06364 Nice Cedex 4	■ Lundi 17 janvier 2022 de 9h à 12h ■ Mardi 25 janvier 2022 de 13h30 à 16h30 ■ Mercredi 09 février 2022 de 9h à 12h ■ Jeudi 17 février 2022 de 13h30 à 16h30 ■ Mardi 22 février 2022 de 13h30 à 16h30 ■ Lundi 28 février 2022 de 13h30 à 16h30
Mairie de Nice Mairie annexe Saint-Augustin 75 bd Montel 06364 Nice Cedex	■ Lundi 17 janvier 2022 de 13h à 16h ■ Vendredi 18 février 2022 de 13h à 16h ■ Lundi 28 février 2022 de 13h à 16h
Antibes Bătiment annexe urbanisme Orange Bleu 11 boulevard Chancel 06600 Antibes	■ Mardi 18 janvier 2022 de 9h à 12h ■ Mercredi 09 février 2022 de 13h à 16h ■ Lundi 28 février 2022 de 9h à 12h
Mairie de Grasse - Hôtel de Ville Place du Petit Puy BP 12069 06131 Grasse	■Lundi 17 janvier 2022 de 9h à 12h ■ Vendredi 04 février 2022 de 13h à 16h ■ Jeudi 24 février 2022 de 13h à 16h
Mairie de Menton 17, Rue de la République 06500 Menton	■ Jeudi 27 janvier 2022 de 9h à 12h ■ Mardi 22 février 2022 de 13h30 à 16h30

· Donner votre avis :

- Via le registre dématérialisé sécurisé : https://www.registre-numerique.fr/inpca
- Par courriel à l'adresse <u>Inpca@mail.registre-numerique.fr</u>
- Par courrier adressé à Mr. Maurice COURT Président de la commission d'enquête Direction Générale Adjointe "la ville plus verte et plus durable", 40, rue Fauchier, 13002 Marseille.

Espérant votre participation à cette enquête publique, l'équipe de la mission LNPCA de SNCF Réseau et moi-même sommes à votre écoute pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez

Cordialement,

Jean-Marc ILLES Directeur Territorial Adjoint Chef de la Mission LNPCA

E mail pour la base de données des Bouches du Rhône

Madame, Monsieur

La décision ministérielle du 8 décembre 2021 a autorisé le préfet des Bouches-du-Rhône, préfet coordonnateur, à ouvrir l'enquête d'utilité publique du projet des phases 1 et 2 de la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur.

En exécution de l'arrêté inter-préfectoral n°2021-61 du 9 décembre 2021, cette enquête publique se déroulera du 17 janvier au 28 février 2022,

Consulter le dossier d'enquête :

- Sur le site internet suivant : https://www.registre-numerique.fr/Inpca
- Sur les lieux d'enquête et de permanences :

Marseille, Mairie centrale	Du lundi au vendredi
Siège de l'enquête, DGA	09h-12h
"la ville plus verte et plus durable"	13h45-16h45
40, rue Fauchier 13002 Marseille	Tél. : 04 91 55 22 00
Marseille, Mairie sect. I (1/7) 61, La Canebière 13001 Marseille	Du lundi au vendredi 8h30-12h10 13h10-16h30 Tél.: 04 91 14 54 10
Marseille, Mairie sect. II (2/3) 2,place de la Major 13002 Marseille	Du lundi au vendredi 08h30-12h10 13h10-16h30 Tél.: 04 91 14 57 80
Marseille, Mairie sect. III (4/5) 13, square Sidi Brahim 13005 Marseille	Du lundi au vendredi 08h30-12h 14h-16h30 Tél.: 04 91 14 60 30
Marseille, Mairie sect. VI (11/12)	Du lundi au vendredi
Gde Bastide Cazaulx	08h - 17h30
Avenue Bouyala d'Arnaud	Tél.: 04 91 14 63 08
13012 Marseille	ou 04 91 14 62 62
Marseille, Mairie sect. VII (13/14)	Du lundi au vendredi
Le Grand Séminaire	8h - 12h
72, rue Paul Coxe	12h45 - 17h
13014 Marseille	Tél. : 04 91 55 42 02
Marseille, Mairie sect. VIII (15/16)	Du lundi au vendredi
Parc François Billoux	09h- 12h
246, rue de Lyon	13h30 -16h30
13015 Marseille	Tél.: 04 91 14 60 63
Mairie d'Aubagne	Du lundi au vendredi
Service Urbanisme	8h30 -12h
180 traverse de la Vallée - La Tourtelle	14 h -17h.
13400 Aubagne	Tél. : 04 42 18 19 09

• Sur le poste informatique mis à disposition à la Préfecture des Bouches-du-Rhône,
Direction de la Citoyenneté, de la Légalité et de l'Environnement, Bureau de l'Utilité Publique, de la Concertation et de l'Environnement, place Félix Baret, 13006
Marseille
(du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30 bureau n°421–contact préalable au 04 84 35 43 80/84).

· Participer à l'une des 38 permanences de la commission d'enquête, organisées dans les Bouches-du-Rhône :

Marseille, Mairie centrale Siège de l'enquête, DGA "la ville plus verte et plus durable" 40, rue Fauchier 13002 Marseille	■ Lundi 17 janvier 2022 de 9h à 12h ■ Mardi 25 janvier 2022 de 13h45 à 16h45 ■ Mercredi 02 février 2022 de 9h à 12h ■ Mardi 15 février 2022 de 13h45 à 16h45 ■ Jeudi 24 février 2022 de 9h à 12h ■ Lundi 28 février 2022 de 13h45 à 16h45
Marseille, Mairie sect. I (1/7) 61, La Canebière 13001 Marseille	■ Lundi 17 janvier 2022 de 9h à 12h ■ Vendredî 28 janvier 2022 de 13h10 à 16h30 ■ Mardi 08 féwrier 2022 de 9h à 12h ■ Jeudi 17 féwrier 2022 de 9h à 12h ■ Mercredi 23 féwrier 2022 de 13h10 à 16h30 ■ Lundi 28 féwrier 2022 de 13h10 à 16h30
Marseille, Mairie sect. II (2/3) 2,place de la Major 13002 Marseille	■ Lundi 24 jarwier 2022 de 9h à 12h ■ Jeudi 27 jarwier 2022 de 13h10 à 16h30 ■ Lundi 07 février 2022 de 9h à 12h ■ Mercredi 16 février 2022 de 13h10 à 16h30 ■ Lundi 21 février 2022 de 9h à 12h ■ Lundi 28 février 2022 de 13h10 à 16h30
Marseille, Mairie sect. III (4/5) 13, square Sidi Brahim 13005 Marseille	■ Mardi 18 janvier 2022 de 9h à 12h ■ Jeudi 10 février 2022 de 14h à 16h30 ■ Lundi 28 février 2022 de 9h à 12h
Marseille, Mairie sect. VI (11/12) Gde Bastide Cazaulx Avenue Bouyala d'Arnaud 13012 Marseille	■ Lundi 17 janvier 2022 de 9h à 12h ■ Mercredi 26 janvier 2022 de 9h à 12h ■ Jeudi 03 février 2022 de 9h à 12h ■ Lundi 14 février 2022 de 9h à 12h ■ Mardi 22 février 2022 de 14h à 17h ■ Lundi 26 février 2022 de 14h à 17h ■ Lundi 26 février 2022 de 9h à 12h
Marseille, Mairie sect. VII (13/14) Le Grand Séminaire 72, rue Paul Coxe 13014 Marseille	■ Mardi 18 janvier 2022 de 9h à 12h ■ Mercredi 9 février 2022 de 14h à 17h ■ Lundi 28 février 2022 de 9h à 12h
Marseille, Mairie sect. VIII (15/16) Parc François Billoux 246, rue de Lyon 13015 Marseille	■ Lundi 17 janvier 2022 de 9h à 12h ■ Mercredi 26 janvier 2022 de 9h à 12h ■ Vendredi 04 février 2022 de 9h à 12h ■ Jeudi 10 février 2022 de 13h30 à 16h30 ■ Lundi 21 février 2022 de 13h30 à 16h30 ■ Lundi 21 février 2022 de 13h30 à 16h30
Mairie d'Aubagne Service Urbanisme 180 traverse de la Vallée - La Tourtelle 13400 Aubagne	■ Lundi 31 janvier 2022 de 9h à 12h ■ Vendredi 18 février 2022 de 14h à 17h

· Donner votre avis :

- Par courriel à l'adresse Inpca@mail.registre-numerique.fr
- Par courrier adressé à Mr. Maurice COURT Président de la commission d'enquête Direction Générale Adjointe "la ville plus verte et plus durable", 40, rue Fauchier, 13002 Marseille.

Espérant votre participation à cette enquête publique, l'équipe de la mission LNPCA de SNCF Réseau et moi-même sommes à votre écoute pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez

Jean-Marc ILLES Directeur Temtorial Adjoint. Chef de la Mission LNPCA

E mail pour la base de données du Var

Madame, Monsieur

La décision ministérielle du 8 décembre 2021 a autorisé le préfet des Bouches-du-Rhône, préfet coordonnateur, à ouvrir l'enquête d'utilité publique du projet des phases 1 et 2 de la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur.

En exécution de l'arrêté inter-préfectoral n°2021-61 du 9 décembre 2021, cette enquête publique se déroulera du 17 janvier au 28 février 2022, période durant laquelle vous êtes invités à :

Consulter le dossier d'enquête :

- Sur le site internet suivant : https://www.registre-numerique.fr/lnpca
- Sur les lieux d'enquête et de permanences :

Mairie de Carnoules 27, cours Victor Hugo 83660 Carnoules	Du lundi au vendredi 08h-12h 15h-17h
	Tél.: 04 94 13 80 00
Mairie de Cuers Hôtel de Ville Place du Général Magnan 83390 Cuers	Du lundi au vendredi 08h -12h /13h30 -17h sauf le vendredi 16h30
	Tél.: 04 94 13 50 70
Mairie de La Crau Bd de la République 83260 La Crau	Du lundi au vendredi 08h-12h 13h30-17h
	Tél.: 04 94 01 56 80
Mairie de La Garde Rue Jean Baptiste Lavène 83130 La Garde	Du lundi au vendredi 08h30 - 17h
83130 La Garde	Tél.: 04 94 08 98 00
Mairie de Les Arcs-sur-Argens Place du Général de Gaulle 83460 Les Arcs-sur-Argens	Du lundi au vendredi 08h30 - 12h 13h30 - 17h
	Tél.: 04 94 47 56 70
Mairie de Puget-Ville 368 rue de la Libération 83390 Puget-Ville	Du lundi au jeudi 8h30 - 12h / 14h-17h30 16h30 le vendredi Le samedi 09h - 12h
	Tél.: 04 94 13 82 00
Mairie de Solliès-Pont Centre technique municipal Service urbanisme	Du lundi au vendredi 08h30-12h
Allée de la Greffière - 83210 Solliès-Pont	Tél.: 04 94 13 58 46
Mairie de Saint-Cyr-sur-Mer Place Estienne d'Orves 83270 St-Cyr-sur-Mer	Du lundi au vendredi 08h -12h 13h30 -17h
	Tél.: 04 94 26 26 22
Mairie de Toulon Avenue de la République 83056 Toulon Cedex	Du lundi au vendredi 09h-12h 14h-16h30
	Tél.: 04 94 36 30 00

• Sur le poste informatique mis à disposition à la Préfecture du Var, Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 (16h le vendredi), uniquement sur rendez-vous, par téléphone au 04 94 18 83 83.

· Participer à l'une des 40 permanences de la commission d'enquête, organisées dans le Var :

Mairie de Carnoules 27, cours Victor Hugo 83660 Carnoules	■ Lundi 17 janvier 2022 de 9h à 12h ■ Jeudi 03 février 2022 de 14h à 17h ■ Mardi 15 février 2022 de 9h à 12h ■ Lundi 28 février 2022 de 14h à 17h
Mairie de Cuers Hôtel de Ville Place du Général Magnan 83390 Cuers	■ Mercredi 26 janvier 2022 de 9h à 12h ■ Jeudi 10 février 2022 de 14h à 17h ■ Lundi 21 février 2022 de 14h à 17h
Mairie de La Crau Bd de la République 83260 La Crau	■ Lundi 17 janvier 2022 de 9h à 12h ■ Mardi 25 janvier 2022 de 14h à 17h ■ Mercredi 02 février 2022 de 9h à 12h ■ Jeudi 10 février 2022 de 14h à 17h ■ Vendredi 18 février 2022 de 14h à 17h ■ Lundi 28 février 2022 de 14h à 17h
Mairie de La Garde Rue Jean Baptiste Lavène 83130 La Garde	■ Lundi 17 Jarvier 2022 de 9h à 12h ■ Mardi 25 janvier 2022 de 14h à 17h ■ Mercredi 02 février 2022 de 9h à 12h ■ Jeudi 10 février 2022 de 14h à 17h ■ Lundi 21 février 2022 de 9h à 12h ■ Lundi 28 février 2022 de 14h à 17h
Mairie de Les Arcs-sur-Argens Place du Général de Gaulle 83460 Les Arcs-sur-Argens	■ Lundi 17 janvier 2022 de 14h à 17h ■ Mardi 08 février 2022 de 9h à 12h ■ Lundi 28 février 2022 de 14h à 17h
Mairie de Puget-Ville 368 rue de la Libération 83390 Puget-Ville	■ Mardi 18 janvier 2022 de 9h à 12h ■ Lundi 07 février 2022 de 14h à 17h ■ Lundi 28 février 2022 de 9h à 12h
Mairie de Solliès-Pont Centre technique municipal Service urbanisme Allée de la Greffière - 83210 Solliès-Pont	■ Lundi 17 janvier 2022 de 14h à 17h ■ Mercredi 09 février 2022 de 9h à 12h ■ Vendredi 25 février 2022 de 9h à 12h
Mairie de Saint-Cyr-sur-Mer Place Estienne d'Orves 83270 St-Cyr-sur-Mer	■ Lundi 17 janvier 2022 de 9h à 12h ■ Mardi 25 janvier 2022 de 14h à 17h ■ Mercredi 02 février 2022 de 9h à 12h ■ Jeudi 10 février 2022 de 14h à 17h ■ Lundi 21 février 2022 de 9h à 12h ■ Lundi 28 février 2022 de 14h à 17h
Mairie de Toulon Avenue de la République 83056 Toulon Cedex	■ Lundi 17 janvier 2022 de 9h à 12h ■ Marcil 25 janvier 2022 de 19h30 à 16h30 ■ Mercred 02 février 2022 de 9h à 12h ■ Jeudi 10 février 2022 de 19h30 à 16h30 ■ Vendredi 18 février 2022 de 9h à 12h ■ Lundi 28 février 2022 de 13h30 à 16h30

· Donner votre avis :

- Via le registre dématérialisé sécurisé : https://www.registre-numerique.fr/Inpca
- Par courriel à l'adresse <u>Inpoa@mail.registre-numerique.fr</u>
- Par courrier adressé à Mr. Maurice COURT Président de la commission d'enquête -Direction Générale Adjointe "la ville plus verte et plus durable", 40, rue Fauchier, 13002 Marseille.

Espérant votre participation à cette enquête publique, l'équipe de la mission LNPCA de SNCF Réseau et moi-même sommes à votre écoute pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez

Jean-Marc ILLES Directeur Territorial Adjoint Chef de la Mission LNPCA

ENQUÊTE PUBLIQUE DU 17 JANVIER AU 28 FÉVRIER 2022 • BILAN DES ACTIONS DE COMMUNICATIONS

KIT D'INFORMATION POUR LES MAIRIES

MAIRIRIE CONCERNÉES: Marseille centre, 1/7, 2/3, 4/5, 11/12, 15/16; Aubagne; La Penne sur Huveaunne; Cassis; La Ciotat; Cannes; Nice; Antibes; Grasse; Menton; Théoule sur Mer; Mandelieu la Napoule; Vallauris; Biot; Villeneuve Loubet; Cagnes sur Mer; St Laurent du Var; Villefranche sur Mer; Beaulieu sur Mer; Eze sur Mer; Cap d'Ail; Monaco; Roquebrune Cap Martin; Carnoules; Cuers; La Crau; La Garde; Les Arcs sur Argens; Puget Ville; Solliès Pont; St Cyr sur Mer; Toulon; Bandol; Ollioules; Sanary sur Mer; Hyères; La Seyne sur Mer; La Farlède; Solliès Ville; Pignans; Gonfaron; Le Luc; Le Cannet ds Maures; Vidauban; Muy; Roquebrune sur Argens; Fréjus; St Raphaël

POUR LES MAIRIES DU VAR ENVOI D'UN FOND D'ARTICLE + VISUEL NUMÉRIQUE DE L'AFFICHE COMMUNICANTE

Fond d'article

Lancement de l'enquête publique portant sur le projet des phases 1 & 2 de la Ligne Nouvelle Proyence Côte d'Azur

Du 17 janvier au 28 février, vous êtes invités à participer à l'enquête publique sur le projet des phases 1 & 2 de la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur.

Cette enquête porte sur :

- L'utilité publique du projet ferroviaire, sur le territoire des départements des Bouches-du-Rhône, du Var et des Alpes-Maritimes et notamment des communes de Marseille, Carnoules, Cuers, La Crau, La Garde, Les Arcs, Puget-Ville, Saint-Cyr-sur-Mer, Solliès-Pont, Nice et Cannes;
- La mise en compatibilité des PLUI ou PLU des communes de Marseille, Saint-Cyr-sur-Mer, La Garde, La Crau, Carnoules et Cannes.

L'organisation de cette enquête est coordonnée par le Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Comment s'informer?

En consultant, à partir du 17 janvier, le dossier d'enquête publique :

- Sur le site du projet : <u>www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr</u>
- Sur le site du registre numérique : https://www.registre-numerique.fr/lnpca
- Sur le site internet de la Préfecture des Bouches-du-Rhône : https://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/Publications/Publications-environnementales/Enquetes-publiques-hors-ICPE/Marseille
- Depuis un poste informatique mis à disposition à la Préfecture des Alpes-Maritimes (Accueil général) sur rendez-vous au 04 93 72 20 00
- Sur l'un des 9 lieux d'enquête des Alpes-Maritimes (voir tableau).

Comment s'exprimer?

- Sur le registre numérique, ouvert du 17/01/2022 à 8h30 au 28/02/2022 à 17h, https://www.registre-numerique.fr/lnpca
- Sur les registres papier disponibles dans les lieux d'enquête indiqués plus bas
- Par courriel à l'adresse : lnpca@mail.registre-numerique.fr
- Par courrier postal adressé à :
 - M. Maurice COURT Président de la commission d'enquête Direction Générale Adjointe « La ville plus verte et plus durable » 40, rue Fauchier
 - 13002 Marseille
- En participant à l'une des 40 permanences organisées dans le Var, en présence d'un ou plusieurs commissaires enquêteurs (voir tableau)

Lieux d'enquête publique et dates de permanences dans le Var

Lieux d'enquête et	Horaires et téléphones	Permanences
Adresses Mairie de Carnoules 27, cours Victor Hugo 83660 Carnoules	Du lundi au vendredi 8h – 12h 15h – 17h Tél : 04 94 13 80 00	17/01/2022 : 9h – 12h 03/02/2022 : 14h – 17h 15/02/2022 : 9h – 12h 28/02/2022 : 14h – 17h
Mairie de Cuers Hôtel de Ville Place du Général Magnan 83390 Cuers	Du lundi au vendredi 8h – 12h 13h30 – 17h (16h30 le vendredi) Tél : 04 94 13 50 70	26/01/2022 : 9h – 12h 10/02/2022 : 14h – 17h 21/02/2022 : 14h – 17h
Mairie de La Crau Bd de la République 83260 La Crau	Du lundi au vendredi 8h – 12h 13h30 – 17h Tél : 04 94 01 56 80	17/01/2022 : 9h – 12h 25/01/2022 : 14h – 17h 02/02/2022 : 9h -12h 10/02/2022 : 14h – 17h 18/02/2022 : 9h – 12h 28/02/2022 : 14h – 17h
Mairie de La Garde Rue Jean-Baptiste Lavène 83130 La Garde	Du lundi au vendredi 8h30 – 17h Tél : 04 94 08 98 00	17/01/2022 : 9h – 12h 25/01/2022 : 14h – 17h 02/02/2022 : 9h -12h 10/02/2022 : 14h – 17h 21/02/2022 : 9h – 12h 28/02/2022 : 14h – 17h
Mairie Les Arcs-sur-Argens Place du Général de Gaulle 83460 Les Arcs-sur-Argens	Du lundi au vendredi 8h30 – 12h 13h30 – 17h Tél : 04 94 47 56 70	17/01/2022 : 14h – 17h 08/02/2022 : 9h - 12h 28/02/2022 : 14h – 17h
Mairie de Puget-Ville 368, rue de la Libération 83390 Puget-Ville	Du lundi au vendredi 8h30 – 12h 14h – 17h30 (16h30 le vendredi) Le samedi : 9h – 12h Tél : 04 94 13 82 00	18/01/2022 : 9h – 12h 07/02/2022 : 14h – 17h 28/02/2022 : 9h – 12h
Mairie de Solliès-Pont Centre technique municipal Service Urbanisme Allée de la Greffière 83210 Solliès-Pont	Du lundi au vendredi 8h30 – 12h Tél : 04 94 13 58 46	17/01/2022 : 14h – 17h 09/02/2022 : 9h – 12h 25/02/2022 : 9h – 12h
Mairie de Saint-Cyr-sur-Mer Place Estienne d'Orves 83270 Saint-Cyr-sur-Mer	Du lundi au vendredi 8h – 12h 13h30 – 17h Tél : 04 94 26 26 22	17/01/2022 : 9h – 12h 25/01/2022 : 14h – 17h 02/02/2022 : 9h – 12h 10/02/2022 : 14h – 17h 21/02/2022 : 9h – 12h 28/02/2022 : 14h – 17h
Mairie de Toulon Avenue de la République 83056 Toulon Cedex	Du lundi au vendredi 8h – 12h 14h – 16h30 Tél : 04 94 36 30 00	17/01/2022 : 9h – 12h 25/01/2022 : 13h30 – 16h30 02/02/2022 : 9h – 12h 10/02/2022 : 13h30 – 16h30 18/02/2022 : 9h – 12h 28/02/2022 : 13h30 – 16h30

Toutes les informations sur les modalités de participation à l'enquête publique et le dossier d'enquête publique sont également disponibles sur : www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr

POUR LES MAIRIES DES BOUCHES DU RHÔNE ENVOI D'UN FOND D'ARTICLE + VISUEL NUMÉRIQUE DE L'AFFICHE COMMUNICANTE

Fond d'article

Lancement de l'enquête publique portant sur le projet des phases 1 & 2 de la Ligne Nouvelle Proyence Côte d'Azur

Du 17 janvier au 28 février, vous êtes invités à participer à l'enquête publique sur le projet des phases 1 & 2 de la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur.

Cette enquête porte sur :

- L'utilité publique du projet ferroviaire, sur le territoire des départements des Bouches-du-Rhône, du Var et des Alpes-Maritimes et notamment des communes de Marseille, Carnoules, Cuers, La Crau, La Garde, Les Arcs, Puget-Ville, Saint-Cyr-sur-Mer, Solliès-Pont, Nice et Cannes;
- La mise en compatibilité des PLUI ou PLU des communes de Marseille, Saint-Cyr-sur-Mer, La Garde, La Crau, Carnoules et Cannes.

L'organisation de cette enquête est coordonnée par le Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Comment s'informer?

En consultant, à partir du 17 janvier, le dossier d'enquête publique :

- Sur le site du projet : <u>www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr</u>
- Sur le site du registre numérique : https://www.registre-numerique.fr/lnpca
- Sur le site internet de la Préfecture des Bouches-du-Rhône: https://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/Publications/Publications-environnementales/Enquetes-publiques-hors-ICPE/Marseille
- Depuis un poste informatique mis à disposition à la Préfecture des Bouches-du-Rhône du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 16h30 (bureau n°421). Contact préalable au 04 84 35 43 80/84
- Sur l'un des lieux d'enquête listés dans le tableau ci-après.

Comment s'exprimer?

- Sur le registre numérique, ouvert du 17/01/2022 à 8h30 au 28/02/2022 à 17h, https://www.registre-numerique.fr/lnpca
- Sur les registres papier disponibles sur les 8 lieux d'enquête des Bouches-du-Rhône (voir tableau).
- Par courriel à l'adresse : Inpca@mail.registre-numerique.fr
- Par courrier postal adressé à :
 - M. Maurice COURT Président de la commission d'enquête Direction Générale Adjointe « La ville plus verte et plus durable » 40, rue Fauchier 13002 Marseille
- En participant à l'une des 38 permanences organisées dans les Bouches-du-Rhône, en présence d'un ou plusieurs commissaires enquêteurs (voir tableau)

Lieux d'enquête publique et dates de permanences dans les Bouches-du-Rhône

Lieux d'enquête et	Horaires et téléphones	Permanences
adresses		
Marseille - Mairie centrale Siège de l'enquête, DGA « la ville plus verte et plus durable » 40, rue Fauchier 13002 Marseille	Du lundi au vendredi 9h – 12h 13h45 – 16h45 Tél : 04 91 55 22 00	17/01/2022 : 9h – 12h 25/01/2022 : 13h45 – 16h45 02/02/2022 : 9h – 12h 15/02/2022 : 13h45 – 16h45 24/02/2022 : 9h – 12h 28/02/2022 : 13h45 – 16h45
Marseille – Mairie sect. I (1/7) 61, La Canebière 13001 Marseille	Du lundi au vendredi 8h30 – 12h10 13h10 – 16h30 Tél : 04 91 14 54 10	17/01/2022 : 9h – 12h 28/01/2022 : 13h10 – 16h30 08/02/2022 : 9h – 12h 17/02/2022 : 9h – 12h 23/02/2022 : 13h10 – 16h30 28/02/2022 : 13h10 – 16h30
Marseille – Mairie sect. II (2/3) 2, place de la Major 13002 Marseille	Du lundi au vendredi 8h30 – 12h10 13h10 – 16h30 Tél : 04 91 14 57 80	24/01/2022 : 9h – 12h 27/01/2022 : 13h10 – 16h30 07/02/2022 : 9h -12h 16/02/2022 : 13h10 – 16h30 21/02/2022 : 9h – 12h 28/02/2022 : 13h10 – 16h30
Marseille – Mairie sect. III (4/5) 13, square Sidi Brahim 13005 Marseille	Du lundi au vendredi 8h30 – 12h 14h – 16h30 Tél : 04 91 14 60 30	18/01/2022 : 9h – 12h 10/02/2022 : 14h – 16h30 28/02/2022 : 9h – 12h
Marseille – Mairie sect. VI (11/12) Gde Bastide Cazeaux Avenue Bouyala d'Arnaud 13012 Marseille	Du lundi au vendredi 8h30 – 17h30 Tél : 04 91 14 63 08 ou 04 91 14 62 62	17/01/2022 : 9h – 12h 26/01/2022 : 14h – 17h 03/02/2022 : 9h - 12h 14/02/2022 : 9h – 12h 22/02/2022 : 14h – 17h 28/02/2022 : 9h – 12h
Marseille – Mairie sect. VII (13/14) Le Grand Séminaire 72, rue Paul Coxe 13014 Marseille	Du lundi au vendredi 8h – 12h 12h45 – 17h Tél : 04 91 55 42 02	18/01/2022 : 9h – 12h 09/02/2022 : 14h – 17h 28/02/2022 : 9h – 12h
Marseille – Mairie sect. VIII (15/16) Parc François Billoux 246, rue de Lyon 13015 Marseille	Du lundi au vendredi 9h – 12h 13h30 – 16h30 Tél : 04 91 14 60 63	17/01/2022 : 9h – 12h 26/01/2022 : 13h30 – 16h30 04/02/2022 : 9h -12h 10/02/2022 : 13h30 – 16h30 21/02/2022 : 9h – 12h 28/02/2022 : 13h30 – 16h30
Mairie d'Aubagne Service urbanisme 180, traverse de la Vallée La Tourtelle 13400 Aubagne	Du lundi au vendredi 8h30 – 12h 14h – 17h Tél : 04 42 18 19 09	31/01/2022 : 9h – 12h 18/02/2022 : 14h – 17h

Toutes les informations sur les modalités de participation à l'enquête publique et le dossier d'enquête publique sont également disponibles sur : www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr

POUR LES MAIRIES DES ALPES MARITIMES, ENVOI D'UN FOND D'ARTICLE + VISUEL NUMÉRIQUE DE L'AFFICHE COMMUNICANTE

Fond d'article

Lancement de l'enquête publique portant sur le projet des phases 1 & 2 de la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur

Du 17 janvier au 28 février, vous êtes invités à participer à l'enquête publique sur le projet des phases 1 & 2 de la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur.

Cette enquête porte sur :

- L'utilité publique du projet ferroviaire, sur le territoire des départements des Bouches-du-Rhône, du Var et des Alpes-Maritimes et notamment des communes de Marseille, Carnoules, Cuers, La Crau, La Garde, Les Arcs, Puget-Ville, Saint-Cyr-sur-Mer, Solliès-Pont, Nice et Cannes;
- La mise en compatibilité des PLUI ou PLU des communes de Marseille, Saint-Cyr-sur-Mer, La Garde, La Crau, Carnoules et Cannes.

L'organisation de cette enquête est coordonnée par le Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Comment s'informer?

En consultant, à partir du 17 janvier, le dossier d'enquête publique :

- Sur le site du projet : <u>www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr</u>
- Sur le site du registre numérique : https://www.registre-numerique.fr/lnpca
- Sur le site internet de la Préfecture des Bouches-du-Rhône : https://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/Publications/Publications-environnementales/Enquetes-publiques-hors-ICPE/Marseille
- Depuis un poste informatique mis à disposition à la Préfecture des Alpes-Maritimes (Accueil général) sur rendez-vous au 04 93 72 20 00
- Sur l'un des 7 lieux d'enquête des Alpes-Maritimes (voir tableau).

Comment s'exprimer?

- Sur le registre numérique, ouvert du 17/01/2022 à 8h30 au 28/02/2022 à 17h, https://www.registre-numerique.fr/lnpca
- Sur les registres papier disponibles sur les 7 lieux d'enquête des Alpes-Maritimes (voir tableau)
- Par courriel à l'adresse : lnpca@mail.registre-numerique.fr
- Par courrier postal adressé à :
 - M. Maurice COURT Président de la commission d'enquête Direction Générale Adjointe « La ville plus verte et plus durable » 40, rue Fauchier 13002 Marseille
- En participant à l'une des 29 permanences organisées dans les Alpes-Maritimes, en présence d'un ou plusieurs commissaires enquêteurs (voir tableau)

Lieux d'enquête et dates de permanences dans les Alpes-Maritimes

Lieux d'enquête et adresses	Horaires et téléphones	Permanences
Mairie de Cannes Hôtel de Ville annexe de Cannes 31, boulevard de la Ferrage 06400 Cannes	Du lundi au vendredi 9h – 12h 14h – 17h Tél : 04 97 06 47 76	17/01/2022 : 9h – 12h 27/01/2022 : 14h – 17h 02/02/2022 : 9h – 12h 10/02/2022 : 14h – 17h 21/02/2022 : 9h – 12h 28/02/2022 : 14h – 17h
Mairie annexe Cannes La Bocca « La Licorne » 23, avenue Francis Tonner 06150 Cannes La Bocca	Du lundi au vendredi 8h30 – 17h Tél : 04 97 06 47 76	17/01/2022: 9h - 12h 28/01/2022: 13h30 - 16h30 02/02/2022: 9h - 12h 18/02/2022: 13h30 - 16h30 24/02/2022: 9h - 12h et 13h30 - 16h30 28/02/2022: 9h - 12h et 13h30 - 16h30
Mairie de Nice Annexe Mairie de Nice Bâtiment Corvézy Service Etat Civil 6, rue Alexandre Mari 06364 Nice Cedex 4	Du lundi au vendredi 8h30 - 17h Tél : 04 97 13 51 11	17/01/2022: 9h – 12h 25/01/2022: 13h30 – 16h30 09/02/2022: 9h -12h 17/02/2022: 13h30 – 16h30 22/02/2022: 13h30 – 16h30 28/02/2022: 13h30 – 16h30
Mairie de Nice Mairie annexe Saint-Augustin 75, boulevard Montel 06364 Nice Cedex	Du lundi au vendredi 8h345 – 16h30 Tél : 04 89 98 20 55	17/01/2022 : 13h – 16h 18/01/2022 : 13h – 16h 28/02/2022 :13h – 16h
Mairie d'Antibes Bâtiment annexe urbanisme Orange Bleu 11, boulevard Chancel 06600 Antibes	Du lundi au vendredi 8h30 – 12h 13h – 16h30 Tél : 04 89 73 55 59 06 30 23 58 45	18/01/2022 : 9h - 12h 09/02/2022 : 13h - 16h 28/02/2022 : 9h - 12h
Mairie de Grasse Hôtel de Ville Place du Petit Puy BP 12069 06131 Grasse	Du lundi au vendredi 8h15 – 16h30 Tél : 04 97 05 50 67	17/01/2022 : 9h – 12h 04/02/2022 : 13h – 16h 24/02/2022 : 13h – 16h
Mairie de Menton 17, rue de la République 06500 Menton	Du lundi au vendredi 8h30 – 12h30 13h30 – 17h Tél : 04 92 10 50 11	27/01/2022 : 9h – 12h 22/02/2022 : 13h30 – 16h30

Toutes les informations sur les modalités de participation à l'enquête publique et le dossier d'enquête publique sont également disponibles sur : www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr

ENQUÊTE PUBLIQUE DU 17 JANVIER AU 28 FÉVRIER 2022 • BILAN DES ACTIONS DE COMMUNICATIONS

RÉCAPITULATIF DES RÉUNIONS DE PRÉPARATION

Des réunions préparatoires se sont déroulées entre la commission d'enquête, la préfecture et le Maître d'ouvrage SNCF Réseau en amont du début de l'enquête publique pour préparer, partager et ajuster les différents supports et modalités nécessaires au bon déroulement de l'enquête publique sur les phases 1 et 2 du projet de la LNPCA prévue entre le 17 janvier et le 28 février 2022.

RÉUNIONS PRÉPARATOIRES

DATE	ORDRE DU JOUR	PARTICPANTS
19/10/2021 Matin	 Présentation équipe projet Planning EUP projet phases 1&2- Présentation générale du projet Concertations 2019 et 2020-21) Le dossier d'enquête d'utilité publique Appréciation des enjeux par le maître d'ouvrage 	 Préfecture Président Commission d'enquête Equipe projet SNCF
09/11/2021 Matin	 Présentation équipe projet et commission d'enquête Présentation détaillée du projet LNPCA (historique, opérations des phases 1&2) Le dossier d'enquête publique Préparation de l'enquête d'utilité publique 	PréfectureCommission d'enquêteEquipe projet SNCF
26/11/2021 Matin	 Organisation de la CE et de l'équipe projet Registre numérique (attendus de la CE, présentation des principes du registre) Affichage et campagne d'information Points divers (dossier EUP, visites de terrain, arrêté d'ouverture) 	Commission d'enquêteEquipe projet SNCF
09/12/2021 Après-midi	 Partage et ajustements de l'arrêté d'ouverture Affichage Organisation des paraphes des registres et dossier EUP Référents techniques et organisation des questions/réponses sur le registre numérique 	PréfectureCommission d'enquêteEquipe projet SNCF
15/12/2021 Matin	 Présentation du registre numérique Formation au registre numérique séance 0 	Prestataire registre numérique (CDV)Commission d'enquête
17/12/2021 Matin	 Registre numérique Affichage Supports d'information complémentaires Installation des lieux d'enquête Retour des dossiers en fin d'enquête 	Commission d'enquêteEquipe projet SNCF
07/01/2022 Matin	 Point sur communication en cours Supports d'enquête Organisation des paraphes Prochaine formation sur le registre numérique 	Commission d'enquêteEquipe projet SNCF

	 Incidences éventuelles de la crise sanitaire sur l'EUP Attentes de la CE vers le MOA pour la constitution du bilan d'enquête 		
07/01/2022 Après midi	Formation registre numérique, séance 1	•	Prestataire registre numérique (CDV) Commission d'enquête
12/01/2022 Matin	Formation registre numérique, séance 2	•	Prestataire registre numérique (CDV) Commission d'enquête

VISITES DE TERRAINS

DATE	ORDRE DU JOUR	PARTICPANTS
24/11/2021 Journée	 Visite de terrain sur les différents secteurs Marseillais 	Commission d'enquêteEquipe projet SNCF
2/12/2021 Journée	 Visite de terrain sur les différents secteurs du Var 	Commission d'enquêteEquipe projet SNCF
3/12/2021 Journée	 Visite de terrain sur les différents secteurs des Alpes-Maritimes 	Commission d'enquêteEquipe projet SNCF